

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

COMITÉ EXÉCUTIF

PROCÈS-VERBAL de la deux cent quatre-vingt-septième réunion (spéciale) du Comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, tenue le lundi 28 août 2006 à 12 h 15, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle de réception, local E-2610.

Confirmé le 18 septembre 2006

Procès-verbal de la deux cent quatre-vingt-septième réunion (spéciale) du Comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, tenue le lundi 28 août 2006 à 12 h 15, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle de réception, local E-2610.

MEMBRES :

PRÉSENT

ABSENT

BLEYAERT, Élodie
Membre étudiant

X

DUPONT-ROUSSE, Pierrette
Membre socio-économique

X

GIROUX, Jean-Pierre
Membre socio-économique

X

GRAND-MAÎTRE, Hélène
Vice-rectrice à l'administration
et aux ressources

X

THONNARD, Marlène
Membre socio-économique

X

VAILLANCOURT, Jean
Recteur

X

PERSONNE CONVOQUÉE :

DUBÉ, Denis
Vice-recteur à l'enseignement et
à la recherche

X

INVITÉ :

BOUDREAU, Claude
Directeur
Communications et recrutement

X

SECRÉTAIRE :

BONDU, Micheline
Secrétaire général

X

Le recteur, monsieur Jean Vaillancourt, constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 12 h 20.

1.- Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de madame Marlène Thonnard, appuyée par madame Hélène Grand-Maître, les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

2.- Procès-verbaux des deux cent quatre-vingt-cinquième réunion (26.06.2006) et deux cent quatre-vingt-sixième réunion (spéciale) (10.07.2006)

2.1 Adoption

2.2 Affaires en découlant

3.- Engagement d'un(e) préposé(e) aux affaires modulaires et/ou aux études de cycles supérieurs au Module des sciences de la santé

4.- Engagement d'un(e) agent(e) d'administration au Centre d'études universitaires des Laurentides

5.- Ordres de changement finaux au contrat de construction « Lot 4 - Bâtiment et aménagement extérieur » pour la construction du Centre de recherche en technologies langagières (CRTL)

6.- Adoption de nouveaux protocoles reliés à l'implantation du forfait de transport en commun CAM-PUCE UQO

7.- Période d'information et questions

8.- Prochaine assemblée

9.- Levée de l'assemblée

2.- Procès-verbaux des deux cent quatre-vingt-cinquième réunion et deux cent quatre-vingt-sixième réunion (spéciale)

2.1 Adoption

Sur proposition de madame Hélène Grand-Maître, appuyée par madame Marlène Thonnard, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la deux cent quatre-vingt-cinquième réunion, et ce, sans modification.

Sur proposition de madame Hélène Grand-Maître, appuyée par madame Marlène Thonnard, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la deux cent quatre-vingt-sixième réunion (spéciale), et ce, sans modification.

2.2 Affaires en découlant

Le recteur et les vice-recteurs informent les membres du Comité exécutif qu'en ce qui a trait aux procès-verbaux des deux cent quatre-vingt-cinquième et deux cent quatre-vingt-sixième (spéciale) réunions, les suites régulières ont été données.

La vice-rectrice à l'administration et aux ressources ajoute que monsieur Marc Gravelle engagé à titre de responsable des approvisionnements au Comité exécutif du 10 juillet dernier s'est désisté de l'offre d'emploi offerte par l'Université. Par conséquent, ledit poste sera de nouveau affiché.

3.- Engagement d'une préposée aux affaires modulaires et/ou aux études de cycles supérieurs au Module des sciences de la santé

La vice-rectrice à l'administration et aux ressources informe les membres du Comité exécutif que suite à la vacance ainsi qu'à la pertinence de maintenir le poste de préposé(e) aux affaires modulaires et/ou aux études de cycles supérieurs au Module des sciences de la santé, le Service des ressources humaines et financières a procédé à l'affichage dudit poste. La recommandation du Comité de sélection est à l'effet de retenir la candidature de madame Myriam Lecaille à titre de préposée aux affaires modulaires et/ou aux études de cycles supérieurs au Module des sciences de la santé, et ce, à compter du 28 août 2006.

Après délibérations, sur proposition de madame Hélène Grand-Maître, appuyée par madame Marlène Thonnard, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 287S-CX-1265 concernant l'engagement d'une préposée aux affaires modulaires et/ou aux études de cycles supérieurs au Module des sciences de la santé (**Myriam Lecaille**), laquelle est jointe en appendice.

4.- Engagement d'une agente d'administration au Centre d'études universitaires des Laurentides

La vice-rectrice à l'administration et aux ressources informe les membres du Comité exécutif que suite à la vacance du poste de technicien(ne) en administration au Centre d'études universitaires des Laurentides, ainsi qu'à la pertinence d'ouvrir ledit poste à titre d'agent(e) d'administration au Centre d'études universitaires des Laurentides, le Service des ressources humaines et financières a procédé à l'affichage dudit poste. La recommandation du Comité de sélection est à l'effet de retenir la candidature de madame Guylaine Dupré à titre d'agente d'administration au Centre d'études universitaires des Laurentides, et ce, à compter du 29 août 2006.

Après délibérations, sur proposition de madame Hélène Grand-Maître, appuyée par madame Pierrette Dupont-Rousse, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 287S-CX-1266 concernant l'engagement d'une agente d'administration au Centre d'études universitaires des Laurentides (**Guylaine Dupré**), laquelle est jointe en appendice.

5.- Ordres de changement finaux au contrat de construction « Lot 4 - Bâtiment et aménagement extérieur » pour la construction du Centre de recherche en technologies langagières (CRTL)

La vice-rectrice à l'administration et aux ressources rappelle aux membres du Comité exécutif que la construction du CRTL se fait par lots de construction. La compagnie Boless Inc. a été mandatée par la résolution 287-CA-4173 du Conseil d'administration, en date du 18 avril 2005, afin d'exécuter les travaux du « Lot 4 - Bâtiment et aménagement extérieur ».

Comme pour les requêtes antérieures, les ordres de changement visent aussi à compléter certains éléments architecturaux, mécaniques ou électriques ou à pallier aux imprévus de construction et assurer ainsi une meilleure qualité d'ensemble du bâtiment.

L'analyse des ordres de changement est assurée par la firme Génivar, mandatée à cette fin par le Conseil d'administration le 12 juillet 2004 (résolutions 278S-CA-4030A et 278S-CA-4031), et le consortium « Fortin, Corriveau, Salvail/Menkès Shooner Dagenais Letourneux architectes », mandaté à cette fin par le Conseil d'administration le 12 juillet 2004 (résolution 278S-CA-4033).

Lesdits ordres de changement finaux totalisent un montant de 209 090,69 \$ (taxes incluses) dont la liste est déposée au Comité exécutif.

Après délibérations, sur proposition de madame Marlène Thonnard, appuyée par madame Hélène Grand-Maître, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 287S-CX-1267 concernant les ordres de changement finaux au contrat de construction « Lot 4 - Bâtiment et aménagement extérieur » pour la construction du Centre de recherche en technologies langagières (CRTL), laquelle est jointe en appendice.

6.- Abrogation des protocoles reliés à l'implantation du forfait de transport en commun CAM-PUCE UQO et adoption de nouveaux protocoles

La vice-rectrice à l'administration et aux ressources informe les membres du Comité exécutif que le 26 juin dernier, les membres du Comité exécutif ont approuvé les protocoles reliés à l'implantation du forfait de transport en commun CAM-PUCE UQO, soit le protocole entre l'Association générale des étudiants et étudiantes de l'Université du Québec en Outaouais (AGE-UQO) et l'UQO et le protocole entre la Société de transport de l'Outaouais (STO) et l'UQO.

Suite à des négociations entre l'AGE-UQO et la Table Jeunesse Outaouais, celle-ci a décidé de se joindre au projet afin de bonifier le rabais consenti aux étudiants.

L'Université et l'AGE avaient joint leurs efforts pour offrir, dès l'automne 2006, un rabais de 100 \$ par trimestre (soit 50 % sur le tarif régulier une session) sur le forfait CAM-PUCE pour les étudiants à temps plein. Le rabais est le même, quel que soit le service (régulier, express et interzone) choisi par l'étudiant.

Avec l'ajout de ce nouveau partenaire, la Table Jeunesse Outaouais, c'est un rabais de 150 \$ qui sera offert aux étudiants au lieu de 100 \$. Les protocoles ont été modifiés en conséquence.

Afin d'officialiser cette entente tripartite, l'Université désire signer deux nouveaux protocoles, soit un avec l'Association générale des étudiants et étudiantes de l'Université du Québec en Outaouais (AGE-UQO) et la Table Jeunesse Outaouais et l'autre avec la Société de transport de l'Outaouais (STO).

La vice-rectrice à l'administration et aux ressources ajoute que la dépense encourue pour rembourser la part de

l'UQO sera payée à même les revenus générés par l'opération de nos stationnements. Advenant que cent (100) étudiants se prévalent de ce rabais, la participation de l'Université serait de 5 000 \$.

Après délibérations, sur proposition de madame Pierrette Dupont-Rousse, appuyée par madame Marlène Thonnard, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 287S-CX-1268 concernant l'abrogation des protocoles reliés à l'implantation du forfait de transport en commun CAM-PUCE UQO et l'adoption de nouveaux protocoles, laquelle est jointe en appendice.

7.- Période d'information et questions

Fréquentation étudiante - Trimestre d'automne 2006

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche mentionne que l'on constate une légère croissance de 400 crédits par rapport à la même date l'an passé et ajoute qu'approximativement 535 étudiants chemineront à Saint-Jérôme, et ce, pour la plupart à temps plein.

Ce dernier ajoute que monsieur Hubert Lacroix assurera le soutien pédagogique aux étudiants de la 4^e année du baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire à Mont-Laurier et que l'Université poursuit son offre de formation à la suppléance à Maniwaki et entend l'offrir également à Fort-Coulonge.

Formation en génie

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informe les membres du Comité exécutif que la Direction de l'Université réfléchit à la possibilité de suspendre les admissions au baccalauréat en génie dès l'automne 2007, et ce, en vue du repositionnement face à ce domaine de formation dans lequel les étudiants répondent peu à l'appel (3 étudiants sont admis au trimestre d'automne 2006).

8.- Prochaine assemblée

La prochaine réunion ordinaire est prévue pour le lundi 18 septembre 2006 à 18 h 00, si besoin il y a.

9.- Levée de l'assemblée

Sur proposition de madame Marlène Thonnard, appuyée par madame Pierrette Dupont-Rousse, il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 13 h 00.

Le président d'assemblée

Le secrétaire